



Demande de remboursement du gaz resté dans la cuve par l'ancienne

Par **vini26**, le **09/11/2011 à 16:42**

Bonjour, rnje vais entrer dans un appartementle 15/11/2011 , l' ancienne locataire me demande de lui rembourser le gaz qui lui reste dans la cuve .Montant 950 euros . Le propriétaire ne veut rien savoir .Il me demande de régler cela avec l'ancienne locataire . SUIS-je obligée de lui rembourser le gaz qu'elle n' a pas consommée ? merci pour votre réponse

Par **mimi493**, le **09/11/2011 à 19:42**

ouirnh<http://www.adil13.org/modules.php?name=Sections&sop=viewarticle&artid=1808>